

Réf: Dossier 316370

Avis de constitution

SOCIETE « DAYASAM LOGISTIQUE COTE D'IVOIRE » en abrégé «
DLCI »

Siège Abidjan cocody Angré nouveau CHU, Lot
1179, Ilot 119

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAYASAM LOGISTIQUE COTE
D'IVOIRE » en abrégé « DLCI »

Objet : - GESTION DE FLOTTE DE VEHICULES
- TRANSPORT
- GESTION DE GARAGE
- RECOUVREMENT

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles

et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements

financiers avec possibilité de donner en garantie
tout ou

partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

La prise de participation dans toute société

existante ou

devant être créée et généralement, toute opérations

financières, commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou indirectement à

l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody Angré nouveau CHU, Lot 1179, Ilot 119

Dirigeant(s) M YAO N'GUESSAN GEORGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07685 du 02/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46983/GTCA/RC/2024 du 02/08/2024

